



Le journal de l'infirmier(e) belge Het magazine voor de verpleegkundige

N°/Nr 33

Juillet 2019 - Juli 2019





Rejoignez EpiCURA! Le Centre hospitalier EpiCURA recrute de nombreux profils.

EpiCURA regroupe 3000 professionnels et 70 métiers. En pleine mutation, notre centre hospitalier est important de par sa taille et son rayonnement.

Chaque jour, notre projet médical ambitieux et innovant poursuit un objectif clair : s'engager pour la santé de nos patients.

Dans notre ensemble hospitalier, la qualité des soins est prioritaire, tant au niveau de la compétence du personnel médical et soignant que de la modernité des équipements.

Nous devenons progressivement l'acteur régional le plus adapté à son environnement : proche du patient, riche de sa diversité et fort d'un projet cohérent, novateur et ambitieux.

Pour consulter nos offres d'emploi :

www.epicura.be/jobs





Le journal de l'infirmier(e) belge

Edito	5			
Rubrique internationale				
Congrès international des infirmiers Singapour2019 L'année 2020 sera l'année de l'infirmière!				
La Présidente de la République de Singapour ouvre le Congrès du Conseil international des infirmières	7			
Convertir les occasions en action, en politiques et en investissements pour soutenir les infirmières	9			
Le Dr Joyce J. Fitzpatrick lauréate du Prix pour Réalisations Internationales 2019	12			
2020, année de l'infirmière et des sages-femmes	14			
Aujourd'hui, qu'est devenu l'art infirmier en Belgique ?	16			
Rubrique juridique				
Conférence interministérielle santé publique du 25 mars 2019	20			
Rapports de la Commision de planification	23			
Réseau fédéral	23			
Portrait				
MARIANNE & MARGARITHA	24			
Nos partenaires				
Projet de la marguerite : comment dynamiser une équipe de soins en remettant le patient au centre de ses préoccupations ?	25			
Egalement dans ce numéro				
Ça y est, le crowdfunding des Infirmiers de rue est lancé!	27			
Quoi de neuf chez Infirmiers de rue ?	28			
Rubrique culinaire	29			
Bulletin d'adhésion FNIB	30			

AGORA est une revue destinée à tous les professionnels de la santé, qu'ils travaillent en milieu hospitalier général ou spécialisé, en hôpital psychiatrique, en maison de repos ou à domicile. Son objectif est d'actualiser l'information auprès des membres de la FNIB.

Le comité de rédaction sert cet objectif à l'aide des contacts pluridisciplinaires qui constituent le réseau de ces deux fédérations infirmières.

Les publications

Sur le site www.fnib.be, vous pourrez consulter l'éditorial de chaque revue. La version intégrale des parutions est téléchargeable par chaque membre en ordre de cotisation et munie d'un login procuré par le webmaster. Un membre en ordre de cotisation n'ayant pas reçu sa revue peut se manifester par email. (agora@fnib.eu)

Appel aux auteurs

Les professionnels de la santé sont invités à publier leurs expériences et peuvent nous envoyer un article. Les articles sont lus par les membres du comité de rédaction et des membres du comité scientifique. Ceux-ci peuvent solliciter des modifications s'ils le jugent nécessaire ou refuser l'article. Les nom et prénom de l'auteur (ou des auteurs) doivent être mentionnés en fin d'article, avec titre(s) et fonction(s), le lieu de travail, les parutions antérieures éventuelles détaillées ainsi qu'une photo identifiant le(s) auteur(s) (format JPEG, en pièce jointe). Les illustrations seront signées de leur(s) auteur(s) (© crédit-photo). Le texte sera rédigé sur traitement de texte Microsoft Word, comptera de 1 à 3 pages, police 12, interligne simple et sera envoyé par mail via : agora@fnib.eu. Chaque auteur reçoit gratuitement un exemplaire du numéro auquel il a contribué.

Au nom de la rédaction, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Toute reproduction, même partielle, des textes et photos publiés dans la présente revue est subordonnée à une autorisation écrite de l'auteur et de l'équipe de rédaction.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Fiche technique

Périodique publié à l'initiative de la FNIB par Publiest Belgique: Chaussée d'Haecht,547 | B-1030 Bruxelles T. 02 245 47 74 | F. 02 245 44 63

e-mail: paulmeyer@publiest.be - TVA: BE 0844 353 326

Editeur responsable : Alda Dalla Valle Coordination générale : Xavier Volcher Secrétaire de rédaction : agora@fnib.eu Layout: Pierre Ghys - www.ultrapetita.com































EPSYLON ASBL - RÉSEAU DE SOINS PSYCHIATRIQUES BRUXELLES

'l'hôpital à dimension humaine"

INTERESSÉ(E)
nos offres d'emploi sur :

www.epsylon.be



Nous recherchons des (h/f):

infirmiers gradués/bacheliers en soins infirmiers
 ou des infirmiers brevetés

- infirmiers gradués/bacheliers en soins infirmiers
- titrés
- des technologues en imagerie médicale

Offre

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein (37h30/sem.) ou à temps partiel
- Un environnement de travail enrichissant et en constante évolution
- Une rémunération en rapport avec votre niveau de responsabilité accompagnée d'avantages extra légaux (13ème mois complet, congés supplémentaires, ...)
- Une crèche agréée ONE et un accueil extra-scolaire.

Intéressé(e)?

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Dufour, Directeur du département infirmier paramédical et services associés au numéro suivant: 081/20.93.50.

Rendez-vous dans la partie emploi de notre site internet www.slbo.be ou sur http://emploi.slbo.be/fr/home.aspx



Edito

LA santé des Infirmières : une priorité nationale!

Depuis quelques temps, des mouvements de grogne des infirmiers surgissent dans tout le pays à l'instar notamment de la France.

Pour la plupart des medias, il s'agit essentiellement de pénurie, de charge de travail ou encore de burn-out. Et pourtant la réalité est toute autre...

En effet, c'est plutôt d'indifférence, de maltraitance et de mépris dont il faut parler.

La violence d'une société envers les malades et le rejet des personnes les plus fragiles. Cette violence se traduit par des prises de position politiques qui négligent les soignants et en particulier les infirmiers souvent considérés comme une charge, alors qu'ils constituent un investissement et non un coût pour l'avenir de notre société.

Soucieuse de soutenir les valeurs de notre société, de garantir une qualité des soins pour tous et de défendre les positions des infirmiers, notre fédération publiait en juin un communiqué qui notamment soulevait les éléments suivants:

« Tous solidaires pour défendre notre profession qui est en

Depuis des années les organisations de défense professionnelle tirent la sonnette d'alarme auprès de nos politiques et de nos décideurs et dénoncent leurs dérives, soit « tolérance zéro » pour des économies dans le domaine de la santé

Nous revendiquons une profession plus attractive, du personnel en suffisance, une nomenclature adaptée, un salaire correct, une reconnaissance de nos compétences et de la lourdeur de notre métier.

Nous avons rencontré avant les élections les différents partis, les Gouvernements respectifs en formation se doivent de nous écouter.

Tous les secteurs de santé sont impactés aussi bien l'hôpital que dans les soins de santé primaires, des actions sont en préparation.

Soyez prêts à prendre en main votre avenir.....La FNIB se joint aux mouvements!

« TOUS ENSEMBLE, faisons-nous entendre ».

L'OMS avec le soutien du Conseil International des Infirmiers a déclaré l'année 2020 celle des infirmiers partout dans le monde.

Saisissons cette opportunité et renforçons notre unité en démontrant à nos politiciens que les personnels de santé représentent un investissement et une force pour l'économie du pays ainsi que pour la santé de ses concitoyens.

La santé ne s'achète pas, ne se vend pas et ne se brade pas. Elle se construit au quotidien avec l'aide des professionnels dont les infirmiers sont les plus importants en nombre.

Nous ne voulons pas être pris pour cible sous les balles de palmarès en tous genres, d'économies aveugles et de politiques destructrices.

Levons-nous, regardons notre avenir en face et faisons entendre notre voix haut et fort!

Gardez à l'esprit que vous êtes indispensables au fonctionnement des soins de santé, alors prenez soin de vous...

Nous sommes et serons auprès de vous en toutes circonstances, et ensemble nous sommes forts!

> Dalla Valle A. Présidente FNIB





La Semaine Viva : la grève des infirmières et aide-soignants 08/06/2019



collega's, goede voorwaarden en betere zorg

Personeel Brusselse IRIS-ziekenhuizen staakt voor meer NL. SOCIALISME.BE

Message de solidarité 03/06

ment qui nalt dans les hôpitaux bruxellois. Tous les jours, nous constatons la Nous, Jennes médecins, voulous apporter aujounitud un message de solidarité au infoarité et le sous-financement de nombreuses structures de soins. Dans les hôpitaus, la plupart des services sont en sous-effectif toute l'année, et les moindres accidents ou Imprévus mênent à des situations très difficiles à gérer pour l'ensemble du personné solgnant, et blem sûr pour les patients.

Control of the state of the sta

convaincus que si nous voulons réellement gagner le combat pour un système de santé qui fonctionne, qui prend soin de toutes et tous, et qui n'épuise pus les soignants, nous devons adjectionent construire des ponts entre les professions, entre les services, entr La structuro des services et la pression rencontrée au jour le jour par tout le person něně souvent les employés à s'opposer les uns aux autres. Nous sommes au contr les höpitaux, entre les secteurs. Les revendications partées par votro mouvement, et l'ampieur que vous avez réussis à lat donner Jasqu'h présent montrent la voie à sairra. Nous vous répétons tout notre soutien et expérons arriver à construire une solidarité large et effective à l'avenis.

Der medechne sollikalren

de coordination 1ère réunion

Rue du Congrès

1000 B×I

Soignant.e.s en mouvement / 2019 Belgique

Sile web d'actualilés

Intèressé(e)

sstraat 17, 1000 Brussel, België re réunion de coordination

La DH a suivi la journée de Catherine, infirmière pédiatrique

DH.be

"On va tomber les unes après les autres"

A propos de ce site web



Rubrique internationale

HOWARD CATTON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CII DATE : 27 MAI 2019

Congrès international des infirmiers Singapour2019... L'année 2020 sera l'année de l'infirmière!

Nous avons le grand plaisir de vous confirmer que l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) a décidé que 2020 serait « l'Année internationale des infirmières et des sages-femmes ». Il s'agit d'une décision très réjouissante, pour l'obtention de laquelle le CII n'a pas ménagé ses efforts. Nous collaborerons étroitement avec la campagne Nursing Now pour planifier des événements pendant l'année 2020, qui marquera une date importante pour notre profession.

Merci de consulter notre communiqué de presse sur ce sujet, à lire sur notre site Web (www.icn.ch), et d'utiliser le hashtag #Nurses2020 pour participer à la discussion sur les médias sociaux.

Le CII a prononcé plusieurs déclarations lors de l'AMS la semaine dernière. Nous avions la plus importante délégation d'infirmières à ce jour : elles nous ont aidé dans nos interventions et pour nous exprimer sur de nombreux thèmes.

Nous sommes ravis de la très grande visibilité qu'a eue notre profession! Nous préparerons un rapport complet sur l'AMS, qui sera diffusé sur notre site Web dans un avenir proche.

La Présidente de la République de Singapour ouvre le Congrès du Conseil international des infirmières

Le Congrès biennal du CII est l'occasion pour les infirmières et les infirmiers de discuter des grandes orientations et d'échanger des pratiques optimales

Genève (Suisse) et Singapour, le 27 juin 2019 – Le Congrès du Conseil international des infirmières (CII) s'est ouvert aujourd'hui par une cérémonie à laquelle ont participé Mme Halimah Yacob, Présidente de la République de Singapour; M. Gan Kim Yong, Ministre de la santé de Singapour ; le Dr Amy Khor, Ministre d'État principale au Ministère de la santé et au Ministère de l'environnement et des ressources hydriques ; M. Chan Heng Kee, Secrétaire permanent du

Ministère de la santé ; M. Benjamin Ong, directeur des services médicaux au Ministère de la santé ; Mme Tan Soh Chin, Infirmière générale au Ministère de la santé; Mme Lim Swee Hia, Présidente de la Singapore Nurses Association ; ainsi que experts internationaux en santé et plusieurs personnalités de haut niveau dans le domaine des soins infirmiers.



Plus de 5000 infirmières et infirmiers, originaires de quelque 120 pays, sont inscrits au congrès biennal qui est accueilli, cette année, par la Singapore Nurses Association. Le Congrès se tient au Marina Bay Sands de Singapour du 27 juin au 1er juillet.

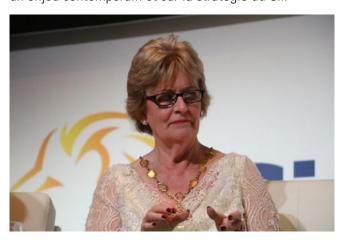
M. Howard Catton, Directeur général du CII, a animé la cérémonie, pendant laquelle Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, a prononcé une allocution et a parlé d'équité entre les sexes,

« Nous devons rechercher l'équité pour les femmes. L'une des façons de le faire est d'améliorer les conditions de travail des infirmières. »

« En améliorant la position des infirmières dans la société, nous améliorerons la situation des femmes en général, ce qui se traduira par une meilleure éducation des femmes et une meilleure santé pour leurs familles et leurs communautés. »

Invitée d'honneur à la cérémonie, Madame Halimah Yacob, Présidente de la République de Singapour, a prononcé un discours, disant: « Si vous sauvez une vie, vous êtes un héros, si vous sauvez 100 vies, vous êtes une infirmière. »

Deux prix ont été décernés pendant la cérémonie d'ouverture. D'abord, le Prix Kim Mo- Im del'innovation et de l'impact sur les politiques de santé a été remis à M. Elias Al Aaraj, en récompense de son action pour introduire des services de réduction des préjudices au Liban, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le Prix Kim Mo-Im est décerné tous les deux ans à une infirmière ou un infirmier ayant fait ses preuves dans le domaine de l'innovation et de son impact politique. Le Prix met l'accent sur un enjeu contemporain et sur la stratégie du CII.



Quant au Prix des partenaires pour le développement, il a été décerné à Tushar Murdeshwar, représentant de Johnson & Johnson, pour son soutien au programme Diriger le changement du CII en Chine. Le Prix récompense des fondations, sociétés commerciales, organisations non gouvernementales et autres institutions ayant fait preuve d'un engagement, d'un leadership et d'un investissement exceptionnels au service du renforcement des capacités du secteur infirmier et des soins de santé.

Les infirmières déléguées ont ensuite assisté à un spectacle donné par une troupe locale. La cérémonie a été suivie d'une visite à l'exposition du Congrès.

Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, a déclaré à cette occasion : « Nous sommes ravis de nous retrouver à Singapour pour notre Congrès biennal, en cette année qui marque le cent vingtième anniversaire du CII. C'est un honneur que de compter parmi nous, ce soir, Madame la Présidente Halimah Yacob ainsi que de nombreux dignitaires de Singapour venus nous souhaiter la bienvenue dans leur pays. Je me réjouis de découvrir le programme scientifique riche et innovant qui nous attend ces prochains jours. »

Le Congrès du CII comprend en effet un programme scientifique de quatre jours, pendant lequel des infirmières et des universitaires présenteront leurs expériences et leurs recherches en vue de diffuser des pratiques optimales sur le plan international.

Le Congrès a été précédé par la réunion, pendant deux jours, du Conseil des représentantes d'associations nationales d'infirmières (CRN). Le CRN, qui est l'organe directeur du CII, se réunit tous les deux ans à l'occasion des conférences et Congrès du CII.

Pour de plus amples renseignements sur le programme du Congrès, consulter :

http://www.professionalabstracts.com/icn2019/iplanner/#/grid

Téléchargez l'application du Congrès, disponible gratuitement dans l'App Store (pour les iPhones) et dans le Play Store (téléphones Android). Dans ces boutiques, entrer « K.I.T. Group » dans la barre de recherche.

Note pour les rédactions

Le Conseil international des infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde. Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch @ICNurses #ICNCongress

Convertir les occasions en action, en politiques et en investissements pour soutenir les infirmières

L'organe décisionnel du Conseil international des infirmières tient une réunion biennale

Singapour; Genève, Suisse, 27 juin 2019 – Le Conseil international des infirmières (CII) a tenu cette semaine son Conseil des représentantes d'associations nationales d'infirmières (CRN), à Singapour.



Les dirigeantes de plus de 130 associations membres du CII, représentant les 20 millions d'infirmières dans le monde, se sont réunies pour débattre du rôle des infirmières dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle, des objectifs de développement durable et des maladies non transmissibles. Les échanges ont porté sur les politiques mondiales et nationales requises en vue d'investir dans le personnel infirmier et le soutenir, sachant qu'il représente 50 % des effectifs, mais qu'il fournit 90 % des soins physiques au quotidien.



Des orateurs de haut niveau ont notamment pris la parole lors du Forum de politique générale du 25 juin :

- Le Dr Jim Campbell, Directeur du Département du personnel de santé de l'OMS, a parlé des problèmes auxquels est confronté le personnel infirmier, y compris la migration.
- Carey McCarthy, responsable technique des soins infirmiers et sages-femmes à l'OMS, a parlé de l'état des soins infirmiers dans le monde.
- Judith Shamian, ancienne présidente du CII, qui a parlé de la collaboration entre le CII et la Banque mondiale et des raisons pour lesquelles elle est essentielle afin de garantir les investissements dans les soins infirmiers.
- Le Dr Khama Rogo, spécialiste principal du secteur de la santé à la Banque mondiale et responsable de l'initiative Health in Africa de la Banque mondiale, qui a parlé de l'importance d'examiner le marché du travail et d'y répondre.
- Peter Johnson, directeur de Global Learning, et Leslie Mancuso, présidente et chef de la direction de Jhpiego, ont souligné l'importance d'avoir une vue d'ensemble avant de former davantage d'infirmières.
- Et Barbara Stillwell, de la campagne Nursing Now, qui a exhorté les infirmières à relever le défi de devenir des leaders.

Le CRN a également œuvré à établir l'ordre du jour des travaux à venir de l'organisation, dont les préparatifs pour 2020, proclamée « Année internationale des sagesfemmes et du personnel infirmier », pour veiller à ce que cette excellente occasion se convertisse en action, en politiques et en investissements pour soutenir les infirmières.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, a déclaré :

« Nos réunions du CRN sont une pierre angulaire de la gouvernance du CII: c'est là que les meilleures infirmières de nos pays membres influenceront nos politiques, nos processus et nos activités des deux prochaines années pour faire progresser la profession. »

« Les infirmières peuvent faire une énorme différence en termes de santé des populations partout dans le monde et le CII, qui fête ses 120 ans d'existence cette année, est là pour soutenir notre magnifique profession. »

« L'objectif de la santé pour tous de l'Organisation mondiale de la Santé ne peut être réalisé que s'il y a suffisamment d'infirmières dûment formées et travaillant au bon endroit, au bon moment. Le CII s'appliquera toujours à influer sur les politiques sociales, éducatives, économigues et de santé, pour tirer le meilleur des infirmières et veiller à ce qu'elles prodiquent à chacun les soins, les traitements et le confort qu'elles seules peuvent offrir. »

Les débats du CRN de cette année ont porté sur diverses problématiques d'importance pour les membres du CII, dont les finances, le Plan stratégique 2019-2023 du CII, la taille du Conseil d'administration du CII et la répartition des zones, l'implication des étudiants en sciences infirmières et les rapports des Comités du Conseil d'administration du CII.

Les associations membres du CII continuent de grandir et d'exercer une influence tant à l'échelon national, que mondial. Plusieurs prix ont été décernés à des associations nationales d'infirmières (ANI) membres. Le Prix de la croissance de l'adhésion, qui récompense l'ANI ayant obtenu le plus grand nombre d'adhésions d'infirmières au cours des guatre années précédentes, a été remis au Collège des infirmières d'Andorre. Le Prix de l'inclusion et de la représentativité des membres récompense les ANI étendant leur couverture et démontrant leur caractère intégrateur et leur représentativité. La médaille d'argent, décernée aux ANI comptant plus de 50 % du nombre total d'infirmières dans un pays, a été remis au Collège des infirmières de Bolivie, à l'Organisation danoise des infirmières, à l'Association des infirmières de la Grenade, à l'Association des infirmières d'Islande,

à l'Association des infirmières de Jamaïque, à l'Association des infirmières de République des Seychelles, à l'Ordre des infirmières, sages-femmes et assistantes médicales de Roumanie et à l'Association des agents de santé de Serbie.

La médaille de bronze du Prix de l'inclusion, décernée à des ANI comptant 25 % ou plus du nombre total d'infirmières dans un pays, a été remise à l'Association des infirmières du Japon, à l'Association des infirmières de Taïwan, à l'Association des infirmières diplômées du Ghana, l'Association nationale des infirmières et sagesfemmes du Monténégro et à l'Association des infirmières du Suriname.

Le CRN est l'organe décisionnel du CII et en établit la politique, notamment concernant l'admission des pays membres, l'élection du Conseil d'administration, les modifications des Statuts et le montant des cotisations.

Tous les membres du CRN sont des infirmières choisies par les associations membres du CII pour être leurs représentantes nationales. Le CRN se réunit tous les deux ans, avant le Congrès biennal du CII, rassemblant plus de 5 000 infirmières pour un programme scientifique, du 27 juin au 1er juillet.

Pour plus d'informations sur le programme du Congrès, rendez-vous sur:

http://www.professionalabstracts.com/icn2019/iplanner/#/grid

Téléchargez gratuitement l'application du Congrès depuis l'App Store pour les iPhones et Play Store pour Android. Dans la barre de recherche, tapez « K.I.T. Group ». Note aux rédacteurs

Le Conseil international des infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde. Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse, madarasz@icn.ch Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch

@ICNurses

#IICNCongress

ULB

L'Hôpital Erasme une grande équipe...





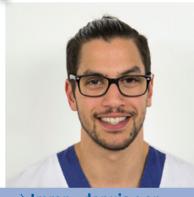
Mar : depuis 8 ans



Anthony: depuis 3 ans



🥎 Julien : depuis 1 an



Imran: depuis 1 an



---> Pauline: depuis 6 mois





Myriam: depuis 40 ans



Rejoignez-nous!

M dep.infirmier@erasme.ulb.ac.be - T o2 555 33 65

Le Dr Joyce J. Fitzpatrick lauréate du Prix pour Réalisations Internationales 2019

Genève, Suisse ; 18 janvier 2019 - Le Conseil d'administration de la Fondation Internationale Florence Nightingale (FIFN) a choisi le Dr Joyce J. Fitzpatrick comme lauréate du Prix pour réalisations internationales 2019. L'annonce a été faite aujourd'hui, à Genève.

Le Prix pour réalisations internationales est décerné par le CII et par la Fondation Internationale Florence Nightingale (FIFN) tous les deux ans, à une infirmière engagée dans la

pratique et au bénéfice d'au moins dix ans d'expérience dans l'un de domaines de soins infirmiers suivants : soins directs, éducation, gestion et recherche. Les candidates et candidats doivent avoir exercé une influence importante au niveau international.

Parmi les nombreuses candidatures proposées par les associations nationales d'infirmières du monde entier, il a été convenu à l'unanimité de récompenser la contribution internationale du Dr Joyce J. Fitzpatrick, pour avoir fait progresser la formation des infirmières à travers la recherche, des modèles conceptuels innovants et des travaux théoriques.

« C'est pour moi un très grand honneur que d'être récompensée par le Conseil d'administration de la Fondation Internationale Florence Nightingale », a déclaré le Dr Fitzpatrick. « Je le dois à mes collègues infirmières, à travers le monde, qui m'ont fait prendre la mesure de l'expérience humaine et de l'importance du travail accompli par les infirmières pour améliorer le sort de celles et ceux dont nous avons la charge. »

Joyce J. Fitzpatrick est la première Directrice de la Marian K. Shaughnessy Nurse Leadership Academy et titulaire de la chaire Elizabeth Brooks Ford en sciences infirmières à l'Ecole d'infirmères Francis Payne Bolton de l'Université Case Western Reserve à Cleveland (Ohio). Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Georgetown, d'une maîtrise en soins infirmiers psychiatriques de l'Université d'État de l'Ohio, d'un doctorat en sciences infirmières de l'Université de New York et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Case Western Reserve. Elle est actuellement vice-Présidente de la Fondation American Nurses, qu'elle a présidée pendant quatre ans. Elle a fourni des conseils à de nombreuses écoles de sciences infirmières et organismes de soins de santé à l'échelon mondial. Le Dr Fitzpatrick a publié un grand nombre d'écrits sur les soins infirmiers et les soins de santé, soit plus de 300 publications, dont 80 ouvrages. Elle a récemment publié deux livres : Nursing Leadership: from the Outside In, perspectives on nursing



leadership from health care leaders from related disciplines (Direction et animation de la profession infirmière : une vue de l'extérieur, points de vue sur le leadership infirmier des leaders en soins de santé de disciplines connexes) et Advancing Professional Nursing Practice: Relationship-Based Care and the

American Nurses Association Standards of Professional Nursing Practice (Faire progresser l'exercice professionnel des soins infirmiers: soins axés sur les relations interpersonnelles et les normes de l'American Nurses Association en matière d'exercice professionnel des soins infirmiers).

La remise du Prix pour réalisations internationales s'effectuera lors du déjeuner de la FIFN, qui se tiendra le 30 juin 2019 lors du Congrès 2019 du CII, à Singapour. Pour acheter les billets pour participer à cet événement et s'inscrire au Congrès, rendez-vous sur https://regonline.react-profile.org/ profile/ICN2019/ICN/en/login

Note aux rédacteurs

Le Conseil international des infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, Attaché de presse, par courriel, madarasz@icn.ch, ou par téléphone : +41 22 908 01 16

www.icn.ch @ICNurses #IND2018





- ► médecins
- kinésithérapeutes
- ▶ infirmiers bacheliers ou gradués
- dentistes
- sages-femmes
- ▶ vétérinaires
- Filière libre pour les non-médicaux

La puncture n'est pas enseignée aux non-médicaux





ACUPUNCTURE

Haute École de Namur-Liège-Luxembourg HENALLUX

Département paramédical Ste Élisabeth rue Louis Loiseau, 39 5000 Namur

Portes Ouvertes

Samedi 27 avril et Samedi 14 septembre 2019

10h: conférence-présentation - 11h 30: Questions-réponses

Formation de 950 heures = +/- 2400 heures(volume d'étude) - 60 crédits en trois ans.

Informations et inscriptions aux cours

www.ettc-acu.be ou 0488/949.929

2020, année de l'infirmière et des sages-femmes

Au Congrès du Conseil International des Infirmières à Singapour fin juin 2019, les représentants des nations membres se réunissent comme de coutume durant trois jours précédant l'évènement pour faire part de l'état des soins de santé et plus spécifiquement de la profession infirmière.

Le slogan annoncé est : « L'infirmier est un investissement et non un coût ».

Le défi pour chaque pays est de défendre cela auprès des instances de santé et des finances ainsi que de marteler le fait (prouvé par des études internationales validées) que plus de personnel qualifié est engagé et en fonction sur le terrain cela réduit la morbidité et la mortalité.

Conseil International des Infirmières et l'OMS insistent sur l'importance de mettre des infirmières dans toutes les instances clés et de décisions concernant les soins infirmiers.

Dans son rapport relatif à « La santé en Europe en 2018 », l'OMS soulève le fait que le problème économique, notamment le niveaux moyen des salaires, d'une part, nuit grandement à la qualité et la sécurité des soins en découragent les jeunes à embrasser la profession et d'autre part, encourage la migration des jeunes diplômés vers des pays qui « paient mieux » et donc accroît la pénurie dans des pays où la couverture sanitaire est trop souvent moindre.

Jim Campbell, Directeur du Département des personnels de santé de l'OMS démontre que l' »économie devrait environ

40 millions de nouveaux emplois dans les secteurs sociaux et sanitaires d'ici à 2030 » pour déjà faire face à un déficit de 18 millions d'agents de santé nécessaires pour atteindre et maintenir la couverture sanitaire universelle en 2020 et maintenir ainsi les objectifs de développement.

Il démontre un déséquilibre mondial entre la demande et les besoins des pays à revenus élevés et ceux à revenus faibles et ceux intermédiaires. Dans les pays à revenus faibles, il manque à la fois de connaître les besoins en nombre d'effectifs infirmiers et en formation. Il faut éviter la fuite des médecins et des infirmiers formés des pays à faibles revenus vers d'autres pays. Cette migration d'infirmiers bien formés et qualifiés accentue les problèmes de santé.

Le nombre d'infirmiers et de médecins migrants travaillant dans les pays de l'OCDE a augmenté de 60% depuis 10 ans (de 1.130.068 à 1.807.948). Cette progression atteint 84% pour les infirmières et médecins migrants originaires de pays connaissant des pénuries très graves » nous explique Jim Campbell.

Quelles est la situation de notre pays?



L'APP CHR Sambre et Meuse

gérant le CHR du Val de Sambre et le CHR de Namur recrute à temps plein des (H/F)

POUR LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DU VAL DE SAMBRE À AUVELAIS

- INFIRMIER(E)S BACHELIER(E)S porteurs titre professionnel particulier SISU pour les Services des Soins Intensifs et Urgences
- INFIRMIER(E)SBACHELIER(E)S/BREVETE(E)S avec ou sans spécialisation



NOUS OFFRONS:

- Niveau de rémunération basé sur les barèmes appliqués dans les administrations publiques locales et provinciales avec avantages extra-légaux
- Valorisation dans le traitement des services prestés antérieurement
- Environnement de travail enrichissant

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de Monsieur Ghislain SAD, Directeur du département infirmier au 071/265.658 ou par e-mail: dsi.sambre@chrsm.be

DÉPOT DES CANDIDATURES:

à adresser à la Direction des Ressources Humaines de l'APP, Av. Albert 1er, 185 à 5000 Namur, de préférence par inscription sur le site web du CHRVS ou du CHRN ou par courrier simple.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec la Cellule recrutement du Département RH de l'APP «CHR Sambre et Meuse» au 081/72.68.38 ou 68.34 ou encore consulter nos sites.



ENGAGEMENT SOUS CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

Un job aux perspectives variées à la clé

- 2 SMUR 24h/24 et une ambulance AMU
- USI pédiatrique
- Urgences pédiatriques
- Centre de référence pour la prise en charge des
- Projet de trauma center avec transport héliporté
- Techniques de pointe Formations haute fidélité (simulation)

Renseignements et candidatures via ★ fabienne.vandecatseyen@chu-charleroi.be

ISPPC CHU de Charleroi

AVENIR ET PERSPECTIVES DE LA PROFESSION D'INFIRMIER EN BELGIQUE

Aujourd'hui, qu'est devenu l'art infirmier en Belgique?

Thierry Lothaire, Conseiller-Responsable de l'Enseignement supérieur à la Direction Générale des Enseignements du Hainaut Administrateur de la Fédération Nationale des Infirmiers de Belgique

Membre effectif de la Commission de Planification de l'offre médicale, secteur infirmier, du SPF Santé publique



Comme le soulignait J. Schmidt dans son « Guide pratique de l'infirmière hospitalière », dès 1902 : « On ne naît pas infirmière, on le devient : en plus de qualités physiques, bonne santé, et morales, abnégation et compassion, il faut une connaissance approfondie de la profession, par des études théoriques et des stages pratiques. »

Si nous avons durant plus d'un demi-siècle contribué concrètement à la reconnaissance de la profession infirmière dans tous les secteurs de soins de santé, je m'interroge sur l'avenir

Aujourd'hui, tout va trop vite, sans consacrer suffisamment de temps à la réflexion, à l'acceptation de modèles durables ou encore au concept de soins que nous souhaiterions.

Les décisions sont aujourd'hui supranationales et imposent une vision orientée voire déformée souvent anglo-saxonne des soins à prodiguer sur bases de recommandations de bonnes pratiques. De plus, nous sommes entrés dans une réforme majeure du cadre juridique des professions de la santé en Belgique et plus spécifiquement la profession infirmière.

La profession infirmière oscille inévitablement entre technicité et action réfléchie, mesurée et responsable. En effet, on parle de professionnalisation du métier, d'autonomie, de sens critique, de réflexivité, de diagnostic et de prescription, d'evidence base nursing (EBN), de mobilité, d'interdisciplinarité, ... C'est très beau, mais la réalité est autre, car, nous sommes confrontés à l'obligation de rentabilité, voire de résultats avec des moyens limités, à une charge administrative et logistique toujours croissante et surtout à l'oubli, parfois forcé souvent accepté, de (re)placer le patient au centre de toute approche, démarche ou décision thérapeutique, humaine et relationnelle.

Depuis de nombreuses années, l'Union européenne soumet aux pays membres des directives, notamment sectorielles supranationales (directives 2005/36/CE et 2013/55/UE), qui impactent obligatoirement les législations nationales ou communautaires et qui doivent être transposées sans vraiment tenir compte des spécificités de chacun, des moyens et ressources disponibles ainsi que des modèles de santé. En effet, l'intégration européenne touche l'organisation et la réglementation de la profession d'infirmier qui doit tenir compte de :

- leur impact sur la mobilité professionnelle européenne et internationale:
- l'adaptation des systèmes de régulation et des politiques nationales de planification de l'offre médicale, y compris pour les secteurs infirmiers;
- la conformité des formations des professionnels de la santé, dont les infirmiers selon les critères imposés et les compétences exigées par l'UE;
- l'obligation d'assurer la qualité des soins, la sécurité des patients et des citoyens.

Mais quelle est la réalité aujourd'hui?

Y-a-t-il pénurie d'infirmiers en Belgique?

Y-a-t-il une désinformation ?

Y-a-t-il un risque pour la qualité des soins et la sécurité du patient, voire du prestataire?

Y-a-t-il pénurie d'infirmiers en Belgique?

Non; mais il faut toutefois nuancer ces propos; en effet, en principe, avec 11 infirmiers/1000 habitants en activité (en 2016 : 124.196 infirmiers actifs pour 11,31 millions d'habitants) nous devrions assurer l'ensemble des soins aux patients, si ce n'est qu'il faut tenir compte des difficultés réelles de rétention et des pénuries récurrentes souvent localisées. Par contre, à terme et principalement en Flandre selon la Commission de Planification du SPF Santé publique

La santé est votre passion et le patient votre priorité ?

Alors rejoignez nos équipes!

L'hôpital du futur vous attend!

Infirmiers bacheliers spécialisés (h/f) en :

- Oncologie
- Gériatrie
- SISU
- Bloc opératoire
- Pédiatrie

Infirmiers bacheliers (h/f):

Si vous êtes motivé, rigoureux, capable d'initiative et responsable, nous vous proposons d'évoluer au sein d'équipes pluridisciplinaires. La diversité des pathologies traitées ainsi que sa philosophie de soins vous permettront d'évoluer dans des services de pointe, attentifs aux valeurs humaines, au partage des compétences, au savoir-faire et à l'esprit d'équipe.

Renseignements: Monsieur D. PUTZEYS, Directeur du département infirmier et paramédical (secrétariat : 04/321 60 48 - carole.urbano@chrcitadelle.be)



Comment postuler ? Envoyez vos CV et lettre de motivation au CHR Liège à l'attention de Monsieur D. PUTZEYS.



(Rapport 2015), nous risquons de ne pas pouvoir répondre aux défis futurs en matière de soins infirmiers liés à l'évolution du système de santé belge ainsi qu'aux besoins croissants inhérents au vieillissement de la population mais aussi à celui du remplacement de nombreux infirmiers en fin de carrière, voire à l'accès à deux vitesses aux soins de santé.

Afin de proposer une politique de santé cohérente et fiable pour l'avenir en vue de maintenir et, si possible, d'améliorer le système des soins infirmiers, nous analyserons quelques résultats statistiques issus du Rapport final portant sur les « Infirmiers sur le marché du travail » intitulé « PlanCad Infirmiers 2016 », validé par la Commission de Planification du SPF Santé publique le 12 décembre 2018 (www.health.belgium.be).

- Le nombre de professionnels habilités à exercer la profession d'infirmier (Licence to pratice - LTP) en 2016 est de 202.402, dont respectivement 120.555 (59,6%) relèvent de la Communauté flamande et 81.847 (40,4%) de la Communauté française. Le pourcentage de femmes en 2016 est de 86,56%.
- Parmi ces infirmiers reconnus, 143.470 personnes sont actives (Professionally active- PA) en Belgique au 31 décembre 2016, dont 81,6% des infirmiers actifs travaillaient comme salarié exclusif, 10,7% travaillaient sous statut d'indépendant exclusif et 7,7% combinaient un emploi de salarié et d'indépendant.
- Le nombre d'infirmiers actifs dans le secteur des soins de santé (Practising - PR) en 2016 est de 124.196 (soit 61,4% du groupe d'analyse LTP). La répartition de ceux-ci selon la région d'activité est la suivante : 76.155 en Région flamande (61,3%), 35.277 en Région wallonne (28,4%), 12.697 en Région Bruxelles-Capitale (10,2%).
- La densité d'infirmiers varie fortement selon les régions : pour une moyenne de 109,4 infirmiers actifs pour 10.000 habitants, elle se situe à 116,9 en Région flamande, à 97,6 en Région wallonne et à 106,6 en Région de Bruxelles-Capitale. La densité varie entre 65,0 et 146,5 selon les pro-
- Le nombre total d'équivalents temps plein (ETP) en 2016 pour les infirmiers actifs dans le secteur de santé (PR) est de 105.718 (soit 52,2% du groupe d'analyse LTP). Ce chiffre est relativement stable selon les régions et les communautés. Enfin, à titre indicatif, selon le Rapport 2018 des Statistiques des Professionnels de Santé du SPF Santé publique, le secteur infirmier comprenait 204.256 prestataires enregistrés au 31 décembre 2017.

Cependant, la réflexion ne doit pas porter uniquement sur le nombre d'infirmiers diplômés, mais également sur les conditions de travail et de vie qui encouragent ou non une rétention de ceux-ci dans la pratique des soins de santé. En regard à

ce rapport circonstancié, les perspectives d'avenir et de carrière pour les (futures) générations d'infirmiers devraient soutenir une réforme structurelle réfléchie et accompagnée de mesures concrètes.

Y-a-t-il une désinformation?

Oui et non.

Où en sommes-nous aujourd'hui en Flandre?

D'après les informations relayées par Joyce Azar du quotidien « Het Nieuwsblad » en date du 22 octobre 2018, le secteur des soins de santé va devoir engager en Flandre, lors des prochaines années, quelques 46.000 professionnels de santé supplémentaires par an.

- ✓ Pour répondre à cette demande, la formation d'étudiants ne suffira plus.
- ✓ L'une des priorités sera désormais de chercher de la maind'oeuvre ailleurs.
- ✓ L'Office flamand de l'emploi (VDAB) est dans ce cadre appelé à prospecter dans les pays connaissant un surnombre de prestataires de soins.
- ✓ Les pays voisins sont en ligne de mire, notamment le Luxembourg et la France, mais la recherche de nouveaux candidats se fera également en Espagne et en Turquie, et pourra atteindre des pays plus lointains, tels que l'Australie, le Canada et les Philippines ...

Où en sommes-nous aujourd'hui en Wallonie?

Dans son article intitulé 'Pénurie d'infirmiers en vue' du 30 novembre 2018, Alison Verlaet de « SudPresse », écrivait :

- ✓ Les études d'infirmière n'attirent plus vraiment les jeunes.
- ✓ La pénurie d'infirmiers guette les hôpitaux depuis plusieurs années.
- ✓ Les derniers changements concernant les études et les statuts détournent les jeunes de cette profession.
- ✓ Etre infirmier(ère) n'est plus un métier qui fait rêver.
- ✓ Pour cette année 2018, les Hautes Ecoles en FW-B ont inscrit 700 étudiants en moins, soit une diminution d'environ 10 %.
- ✓ Un frein important est le nouveau modèle de classification des fonctions IF-IC dont le principe est : « A fonction égale, salaire égal ».
- ✓ Absence de nouveaux diplômés sur le marché à l'été 2019.
- ✓ Aucun diplômé ne sortira cette année ...

Il serait hasardeux de ma part de me référer à ses slogans réducteurs, médiatiquement attractifs mais extraits d'un contexte pourtant beaucoup plus argumenté et nuancé, malheureusement parfois manipulé. Aller chercher des infirmiers ailleurs, notamment dans les pays limitrophes ou éloignés, c'est faire preuve d'amateurisme, de non connaissance des contextes de ces pays, notamment de pénurie ou même de 'surproduction', qui pour certains d'entre eux ne respectent en rien les codes d'éthique et violent les principes fondamentaux de libre échange. Toutefois, certains infirmiers immigrés s'intègrent très bien au contexte belge.

Le nouveau modèle de classification des fonctions IF-IC, qui prône « A fonction égale, salaire égal », applicable depuis 2018 au secteur privé, entraîne(ra) une discrimination entre professionnels ainsi que des conséquences réelles et observables en ce qui concerne le recrutement mais aussi la rétention des personnels, la pérennité à moyen terme des formations de spécialisation génériques dans les domaines suivants (soins aigus, soins chroniques, soins de santé mentale, soins pédiatriques et soins transversaux de première lignes) ainsi que la mastérisation en sciences infirmières qui devrait mettre l'accent sur la pratique infirmière avancée, sans oublier la non valorisation barémique, et donc salariale, en cours de carrière.

Il est dès lors indispensable que la différenciation de fonction selon la classification IF-IC soit révisée, plus équitable, non discriminatoire, valorisée en fonction des formations initiales et/ou continues acquises et financée à sa juste valeur. Pour l'instant, on manque de recul, de bonne volonté et surtout de données fiables!

Y-a-t-il un risque pour la qualité des soins et la sécurité du patient, voire du prestataire ?

Oui et non.

Comme souvent dans l'histoire des soins infirmiers en Belgique et dans la plupart des réformes en matière de soins de santé, on a mis la charrue avant les bœufs et surtout, on a divisé pour mieux régner! En effet, l'Europe impose de nouvelles règles et compétences, les politiques s'informent et disposent, les économistes sanctionnent les dérapages et les infirmiers trinquent!

C'est pourquoi, afin d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients, nous exigeons une réforme structurelle souple qui tienne compte de tous les niveaux de professionnels concernés, qui donne accès tant à des formations initiales que spécialisées de qualité avec un soutien concret pour les formations tout au long de la carrière, qui permette l'épanouissement des personnels de soins mais surtout qui remette le patient au centre du débat.

Comme le propose le Memorandum 2019 de l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB), il faut des normes de qualité pour des soins de qualité dans tous les secteurs des soins infirmiers, un meilleur financement de la recherche clinique infirmière, de la formation notamment universitaire, de l'éducation des patients et de la promotion de la santé tout en assurant une qualité de vie au travail.

En conclusion

Afin de diminuer, comme le préconise Linda Aiken et al dans une vaste étude européenne publiée dans The Lancet en 2014, d'une part, la mortalité, la morbidité associée des patients et les risques d'erreurs médicamenteuses et, d'autre part, les infections notamment secondaires en vue d'améliorer la qualité globale des soins, il nous faut en Belgique, auprès des patients, des familles et de l'entourage, plus d'infirmiers, mieux formés et qualifiés dans tous les secteurs de soins, classifiés sur une échelle barémique valorisante et attractive qui tienne compte de la différenciation de fonctions liée à leurs niveaux de formations, spécialisées ou non, à leurs expériences et à leurs compétences acquises.

Ignorer ou oublier l'histoire de sa profession, ses caractéristiques, son évolution et ses divers enseignements, c'est méconnaître son avenir ou encore construire sans fondation et être condamné à répéter les mêmes erreurs.

Références

Schmidt, J., « Guide pratique de l'infirmière hospitalière ... », Bruxelles, H. Lamertin, 1902.

Aiken L., Douglas M.S., Bruyneel L., Van Den Heede K., et al. (2014), "Nurse staffing and education and hospital mortality in nine european countries: a retrospective study", The Lancet, on line publishing, february 26

Rapport 2018 des Statistiques des Professionnels de Santé du SPF Santé publique.

Rapport final sur les « Infirmiers sur le marché du travail » intitulé « PlanCad Infirmiers 2016 », validé par la Commission de Planification du SPF Santé publique, Bruxelles, le 12 décembre 2018 (www. health.belgium.be).

Verlaet Alison, 'Pénurie d'infirmiers en vue' SudPresse du 30 novembre 2018

Azar Joyce, 'Le secteur des soins de santé va devoir engager en Flandre', Het Nieuwsblad du 22 octobre 2018.

Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB), Memorandum 2019, Bruxelles.

Rubrique Juridique

Conférence interministérielle santé publique du 25 mars 2019

Le lundi 25 mars 2019 s'est tenue la 3e Conférence interministérielle « Santé publique » de cette année. Les points qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une décision à l'occasion de cette réunion ont été traités le 22 mai 2019 au moyen d'une CIM électronique.

Les décisions prises sont, entre autres, les suivantes :

- Un protocole d'accord sur la façon dont la programmation de 15 programmes de soins spécialisés pour les soins de l'AVC sera répartie sur le territoire et, par conséquent, entre les entités fédérées qui en assureront l'agrément.
 - Par AR du 16 décembre 2018, il avait déjà été décidé, sur la base de données scientifiques et de modèles de soins internationaux, et sur avis du Conseil fédéral des établissements hospitaliers, de programmer jusqu'à 15 programmes de soins de ce type. Cette programmation est indispensable pour garantir un volume de traitement suffisamment grand dans les centres spécialisés et maintenir ainsi le niveau d'expertise des équipes de soins de l'AVC.

La répartition des 15 programmes de soins sur l'ensemble du territoire a été décidée sur la base des données disponibles relatives aux thrombectomies pratiquées par hôpital, d'une répartition géographique correcte et de l'expertise déjà présente dans les hôpitaux. La Conférence interministérielle marque son accord sur la répartition suivante :

- Maximum 7 centres sur le territoire de la Région fla-
- Maximum 3 centres sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale
- Maximum 5 centres sur le territoire de la Région wallonne

L'autorité fédérale et les autorités d'agrément, chacune dans les limites de leurs compétences, entreprendront les démarches nécessaires pour ancrer cette répartition dans leurs réglementations et ensuite procéder à l'agrément.

En même temps que cette répartition, une feuille de route a également été convenue afin d'optimiser l'organisation et la qualité des soins de l'AVC dans leur intégralité : p. ex. une réflexion sur les normes d'agrément, la mise à disposition d'indicateurs en matière de suivi de la qualité, etc.

- Un protocole d'accord sur la façon dont la programmation de 18 appareils RMN supplémentaires sera répartie sur le territoire et, par conséquent, entre les entités fédérées qui en assureront l'agrément.
 - La décision antérieure d'ajouter 18 appareils RMN d'imagerie médicale fait suite à une évaluation de l'accord de 2014 qui prévoyait aussi à l'époque des appareils RMN supplémentaires. Cette nouvelle extension du nombre d'appareils a pour but, d'une part, de garantir une capacité suffisante en termes d'imagerie médicale, et d'autre part, d'éviter la surconsommation et les prescriptions inefficaces, compte tenu des risques au niveau de la santé publique.

La répartition des 18 appareils RMN supplémentaires sur le territoire a été décidée sur la base d'une analyse de la situation actuelle et de recommandations d'experts de BELMIP. La Conférence interministérielle marque son accord sur la répartition suivante :

- 9 appareils supplémentaires sur le territoire de la Région flamande
- 2 appareils supplémentaires sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale
- 7 appareils supplémentaires sur le territoire de la Région wallonne
- Une vision commune des autorités fédérales et fédérées sur la coordination des soins et le case management, en exécution du mandat conféré par la CIM à ce suiet en 2018. La vision commune définit la coordination des soins comme un processus collaboratif d'évaluation, de planification, d'harmonisation et de défense des intérêts, pour que les options et services répondent aux besoins globaux en soins (et aux souhaits) de la personne et de son entourage, par le biais de la communication et des moyens disponibles, de façon à promouvoir des résultats de qualité au meilleur coût.

Un des prestataires de soins de l'équipe de soins assume le rôle de coordinateur de soins. L'équipe de soins se compose de la personne qui a besoin de soins et d'assistance, ainsi que des soins informels et professionnels. Lorsque la coordination des soins ne suffit pas et que la

NFIGESTIO



VOUS ÊTES INFIRMIER(E)S INDÉPENDANT(E)S OU VOUS DÉSIREZ LE DEVENIR?

Pour la première fois, il vous est proposé un service de remplacement et de facturation pour les infirmier(e)s indépendant(e)s et remplaçant(e)s à domicile. NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT!

POUR LES INFIRMIÈRE REMPLAÇANT(E)S

Vous êtes un(e) infirmier(e) indépendant(e) (ou vous désirez le devenir) et vous êtes à la recherche de remplacements dans des tournées de qualité

POUR LES INFIRMIÈRE INDÉPENDANT(E)S

Vous êtes un(e) infirmier(e) indépendant(e) et vous désirez faire une pause momentanée dans votre activité (maladie, repos, vacances annuelles,...)

INFIGESTION EST VOTRE SOLUTION!

Adresse: 15 Rue Leon Delhache - 1367 Ramillies GSM: 0488 87 55 37 - info@infigestion.be

WWW.INFIGESTION.BE

personne et son aidant proche ne reçoivent pas les soins et le soutien dont ils ont besoin, il peut être fait appel à un case manager. L'objectif du case management est de rétablir et stabiliser la situation de soins du patient et la coordination des soins de façon à pouvoir revenir à un processus de soins de qualité. La vision commune précise les situations et les conditions dans lesquelles il est nécessaire de faire appel à un case manager, ainsi que les missions que ce dernier doit remplir.

• L'adoption, par la CIM et le ministre de la Justice, d'orientations stratégiques pour la réforme des soins de santé pénitentiaires.

Les principes fixés par la CIM étaient les suivants :

- Équivalence et continuité des soins en milieu carcéral et dans la société libre
- Dispensation par des prestataires de soins indépendants de la direction de la prison et de la Justice
- Intégration maximale de la politique de soins de santé pénitentiaires dans une politique de santé plus large et une politique de détention humaine.

Des groupes de travail relatifs aux soins (première ligne, soins somatiques spécialisés, soins de santé mentale spécialisés, soins dentaires, pharmacie), aux aspects technico-financiers, à la gestion politique et aux conditions préalables ont poursuivi leurs travaux en se basant sur ces principes et ont ainsi défini des orientations stratégiques qui ont été approuvées par la CIM. Il a été demandé à ces groupes de travail d'établir un plan concret.

• Un accord, en exécution du protocole de prévention adopté par la CIM, concernant le principe que toutes les coloscopies doivent être enregistrées dans un registre, en ce compris les complications précoces éventuelles. L'obligation d'enregistrer les données de coloscopie sera prévue via une adaptation des règles d'interprétation de la nomenclature, avec maintien des tarifs de nomenclature actuels. Le groupe de travail technique sur le dépistage du cancer du côlon poursuivra ses travaux en vue d'élaborer une proposition concrète de mise en place d'un registre national des coloscopies.

- Un accord sur le cofinancement, par les autorités fédérales et fédérées, de deux projets d'eSanté, à savoir la création de centres de test eHealth pour la validation de logiciels et la mise en route d'une étude périodique sur le déploiement de l'eSanté auprès des prestataires et usagers de soins ainsi que sur leur utilisation, leur appréciation et leurs attentes.
- Un accord sur une série de problématiques restantes dans le cadre de l'exécution de la 6e réforme de l'État.

Enfin, le compte-rendu habituel a été fait sur les travaux des différents groupes de travail intercabinets organisés dans le cadre de la CIM. C'est ainsi que notamment les dossiers suivants ont été abordés, comprenant le suivi d'orientations et décisions prises précédemment par la CIM:

- Les rapports des groupes de travail thématiques créés par la CIM concernant l'offre de soins en matière d'aide urgente, le vieillissement de la population et la relation mère/enfant.
- L'état d'avancement des projets pilotes dans le cadre de l'approche adoptée par la CIM en matière de soins intégrés pour les malades chroniques.
- L'état des lieux concernant l'implémentation du protocole de prévention.
- L'état des lieux concernant l'implémentation du plan d'action eSanté 2019-2021.
- L'état des lieux concernant l'implémentation de la politique commune de soins de santé mentale pour adultes, enfants et adolescents, et personnes âgées.
- Etc.

Madame JODOGNE, Présidente actuelle de la Conférence Interministérielle, Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), compétente pour la Politique de Santé,

Madame DE BLOCK, ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique,

Dhr. VANDEURZEN, Minister van de Vlaamse Regering, Minister van Welzijn, Volksgezondheid en Gezin,

Madame GREOLI, Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,

Monsieur GOSUIN, Ministre membre du Collège réuni de pour la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale, compétent pour la Politique de la Santé, la Fonction publique, des Finances, du Budget, du Patrimoine et des Relations extérieures.

Dhr. VANHENGEL, Minister, Lid van het Verenigd College van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie (GGC), bevoegd voor Gezondheidsbeleid, Openbaar Ambt, Financiën, Begroting, het Patrimonium en Buitenlandse Betrekkingen,

Monsieur DEMOTTE, Ministre de la Communauté française, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Monsieur ANTONIADIS, Minister der Deutschsprachigen Gemeinschaft für Familie, Gesundheit und Soziales.

Het secretariaat van de Interministeriële Conferentie Volksgezondheid wordt waargenomen door het Directoraat-generaal Gezondheidszorg van de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de voedselketen en Leefmilieu.



Rapports de la Commision de planification

La commission de planification - offre médicale du SPF Santé publique publie trois rapports sur la situation des infirmiers(-ères), des kinésithérapeutes, des audiologues et des audicien(-ne)s présents sur le marché du travail en Belgique.

Maggie De Block, ministre de la Santé publique : "Des soins durables et de qualité nécessitent une offre qui est soigneusement alignée sur les besoins de soins du citoyen. La commission de planification joue un rôle crucial. Elle identifie soigneusement l'offre, permettant aux décideurs politiques de se fonder sur des données solides et réalise des projections pour les besoins futurs sur base d'un modèle scientifique éprouvé."

Pour pouvoir estimer l'offre requise de praticiens d'une profession précise des soins de santé dans le futur, il faut une connaissance exacte de la situation existante. Seules une représentation correcte de la situation actuelle et une bonne compréhension des flux entrant et sortant annuels permettent d'établir des prévisions significatives des évolutions futures.

C'est pourquoi la commission de planification vient de dresser un inventaire précis de la situation des infirmiers(-ères), des kinésithérapeutes, des audiologues et des audicien(-ne)s par le couplage de données issues de différentes sources. La base de données fédérale des professionnels des soins de santé (appelée "le cadastre") contient des informations sur les personnes autorisées à exercer une profession de santé en Belgique, mais pas sur qui exerce réellement la profession, à quel endroit et avec quel taux d'activité. Pour déterminer cela, les données du cadastre ont été couplées à d'autres bases de données administratives (INAMI, Sécurité sociale...).

Les prestataires de soins actifs

Les résultats du couplage de données fournissent une description détaillée des prestataires de soins actifs dans ces professions de santé : âge, sexe, diplôme, secteurs d'activité, statut professionnel...

Ces données permettent maintenant à la commission de planification d'établir des scénarios d'avenir pour les différentes professions. Les décideurs politiques pourront ainsi aligner rigoureusement l'accès aux études et à la profession sur les besoins futurs. L'objectif est de garantir aux citoyens l'accès à des soins de qualité dans le futur.

La commission de planification (link is external) examine les besoins en matière d'offre médicale pour les professions des soins de santé. Actuellement, les médecins, les dentistes, les kinésithérapeutes, les infirmiers(-ères), les sages-femmes, les logopèdes, les audiologues et les audicien(-ne)s font déjà l'objet de telles études. À long terme, l'intention est de le faire pour toutes les professions des soins de santé en Belgique. L'objectif final est de pouvoir aligner aussi bien que possible l'offre des professions de santé sur les besoins de soins du citoyen, aujourd'hui mais aussi dans le futur.

Pour plus d'informations :

Home / Documents / HWF Infirmiers sur le marché du travail 2016

Réseau fédéral

Le Réseau fédéral d'evidence based practice (EBP) est actuellement en cours d'opérationnalisation. Les projets à développer dans le cadre de ce réseau font l'objet d'un appel à marché public pour leur réalisation concrète.

Cet appel d'offre porte sur l'implémentation des recommandations belges pour la prise en charge de la douleur chronique (link is external) via

- la préparation, la réalisation et l'évaluation de formations multidisciplinaires pour les professionnels de la santé et
- l'information des patients souffrant de douleur chronique.

Cette implémentation devra intégrer les nouveaux paradigmes énoncés par la Pain Neuroscience Education (voir l'ouvrage « Explain pain » de Lorimer Moseley et David Butler).

Le choix du thème de la douleur chronique répond à deux constats manifestes. D'une part, l'importance de l'impact de la douleur chronique sur la qualité de vie de la population et sur la consommation de soins et d'autre part l'ampleur des modifications à apporter dans les pratiques des prestataires de soins pour se conformer aux nouvelles théories de la douleur.

Intéressé(e) d'en savoir plus et/ou de vous porter 'candidat' pour ce marché public ? Lisez toutes les informations nécessaires sur e-procurement (link is external).

Portrait

MARIANNE & MARGARITHA

2 infirmières seront proposées pour le prix Nobel de la paix

Les deux infirmières autrichienne ont entendu que l'ile de sorokdo était en besoin d'infirmiers quand elles avaient environ 20 ans et elles ont passé presque tou te leur vie en soignant les malades de pand émie de Hansen. Les deux jeunes autrichi ennes y ont pris soin de lépreux pendant 43 ans pour Marianne(1962-2005) et39 ans pour Margaritha(depuis 1966). Elles y travaillaient en tant qu'infirmière, mais leurs patients les appelaientaffectueusement« mamie » et les médias d'aujourd'hui les surnomment les « Anges de Sorokdo ».

Lorsqu'elles ont débarqué à Sorokdo, les patients étaient d'abord surpris par leurs yeux bleus et leurs cheveux blonds mais notamment par leur façon de soigner la lèpre. Car à cette époque, même les médecins, bien qu'assis à distance des lépreux et s'étant prémunis de masques et d'une double paire de gants, n'osaient toucher les lépreux.

Mais les jeunes soignantes ont fait preuve d'une humanité hors de commun. Vêtues d'une simpleblouseblanche, elles traitaient à ma ins nuesles lésions cu tanées de doigts et d'orteils et désinfec taient soigneusement le corps de leurs pati ents dans les moindres recoins. Elles n'étaient nullement effrayées même lorsqu'un mélange de pus et de sang giclait parfois sur leur visage. C'étaient plutôt les patients qui se sentaient gênés et mal à l'aise.

En plus, en cas de besoin en médicaments, les infirmières faisaient recours au mouvement catholique autrichienne. Elles ont même construit des salles pour les patients soufrant de tuberculose, aveuglement et de maladie mentales. La maigre pension envoyée par leurcongrégation religieuseétait consacrée à acheter des goûters et bienfaits pour les patients alors que la chambre minuscule où ellesvivaient n'était équipée que d'une seule armoire. Discrètement mais avec assiduité, elles ont prodigué des soins pendant une quarantaine d'années.

Ces efforts et sacrifices ont grandement porté leurs fruits et le nombre de malades a ainsi chuté de 6000 pour atteindre les 600patients. Mais en 2005, les deux infirmières ont décidé sans tambours ni trompettes de quitter, Sorokdo en raison de leur santé fragile. Avant de partir, elles ont ainsi écrit une lettre pour dire qu'elles souhaitaient repartir en Autriche avant de devenir un fardeau pour leurs entourages.

Les soins attentifs et sans hésitation de Marianne et Margaritha pendant le traitementont contribué à briser les préjugés sur les lépreux. Aujourd'hui dans l'hôpital de Sorokdo, les soins à mains nuessont devenus la norme. Leur abnégation ayant gagné en visibilité, des médecins et infirmières volontairesvenus du monde entier ont renforcé les rangs du personnel soignant, ce qui fait de cette île le « paradis du bénévolat ».

Marianne et Margaritha ont rendu d'éminents services aux lépreux vivantsà Sorokdo depuis 1962 jusqu'en novembre 2005 (soit environ 40 ans) en tant qu'infirmières, sans aucune formede rémunération, elles sont humblement retournées en Autriche. Considérant que leur abnégation et leur don de soi constituentun exemple à suivre pour l'humanité, nous souhaitons lancer la pétition pour attribuer le Prix Nobel de la Paix à Marianne et Margaritha. Leur amour porté aux personnes de Sorokdo a transformé cette île quasi déserte en unsanctuaire de rétablissement et d'espoir. Cet amour restera toujours dans notre mémoire.

Pour la nomination de Marianne et Margaritha au Prix Nobel de la paix.

Contexte

- Dans la société moderne où règnent l'égoïsme et l'individualisme le plus forcené, la candidature de Marianne et Margaritha, qui ont consacré 40 années de leur vie pour les personnes atteintes de la lèpre, peutfaire résonner dans le cœur de tout homme à travers le monde les valeurs des droits de l'Homme, de l'importance du bénévolat et du don de soi.
- Pour le moment, le 23 Novembre 2017, le gouvernement provincial de Jeollanamado et l'association Marianne Margaritha ont mis en place un comité chargé d'élaborer la demande d'attribuer le Prix Nobel de Paix à Marianne et Margaritha. L'ancien Premier Ministre Kim Hwang-sik dirige le comité de 38 personnes venant du gouvernement central, gouvernement local et des associations concernées pour travailler ensemble et gagner de support



Marianne Stöger $(1934 \sim)$



Margaritha Pissarek $(1935 \sim)$

Nos partenaires

Projet de la marguerite : comment dynamiser une équipe de soins en remettant le patient au centre de ses préoccupations ?

Brigitte Leclercq*, Christine Lothier**, Marie-Claire Céran***

- * Infirmière en chef, service de dialyse CHU A. Vésale ISPPC
- **Infirmière en chef, service de dialyse Hôpital Civil Marie Curie ISPPC
- *** Infirmier chef de services, Mère-enfant intersites CHU de Charleroi ISPPC

Dans un contexte de recherche de qualité des soins, le projet de la marguerite est la structuration/ vue d'ensemble des problèmes à résoudre, des projets de service autour du patient qui se retrouve au cœur de la marguerite. Cette dernière a un certain nombre de pétales ou projets. La marguerite peut être utilisée en travail individuel ou de groupe.

« La marguerite permet d'aller de l'abstrait vers le concret, du général vers le spécifique. »1

En 2008-2009, le projet a pris naissance en dialyse site de Vésale, où Madame Leclercq et l'équipe étaient demandeuses d'une collaboration médico-infirmière pour améliorer la communication, les connaissances théoriques/scientifiques de l'équipe et la recherche de l'amélioration de la qualité des soins prodigués dans le service.

L'arrivée d'un nouveau néphrologue, Dr. Jean-Marc Desmet a permis la collaboration nécessaire dans certains domaines. Il a été rejoint par les autres néphrologues qui continuent à participer au projet.

Principe de la marguerite:

Sur une grande feuille, une grande marguerite est dessinée et affichée dans le service. Dans son centre, nous y retrouvons le patient, et autour des pétales vides ou déjà intitulés en fonction des projets en cours. Chaque membre de l'équipe vient s'inscrire dans minimum 1 pétale en fonction de ses centres d'intérêts. Le résultat du travail de chaque pétale est présenté en réunion de service ou en staff selon un ordre et un rythme de passage prédéterminé.

Au cours du temps, des pétales se sont éteints (projet obsolète, terminé), se sont regroupés ou se sont ajoutés.

Ces pétales ont donné notamment comme résultats :

- Suivi de la vaccination du patient dialysé (8 ans après création d'un poster)
- Pied diabétique
- Les voies d'accès (création de protocole, suivi des abords vasculaires,)
- La nutrition du dialysé
- Le kiné en dialyse (utilisation des électrodes et vélo au lit)
- Création du livret « Dial'ogue »
-

En 2010, la marguerite a été implantée sur l'Hôpital Civil de Charleroi. L'équipe a été « hésitante » face au projet, manque de temps, pas de disponibilité médicale, Cependant, Mme Lothier et le Dr. Spinogatti l'ont soutenue et ont permis sa mise en place.

Finalement, après un temps de réflexion, la marguerite a pris racine et a donné notamment :

- Gestion de l'anémie (étude)
- Statistiques nationales (Groupement des Néphrologues Francophones de Belgique), relevé des données et encodage

¹ Adaptation du guide « Comment créer un outil pédagogique en santé : guide méthodologique » de Catherine Spièce et Maïté Frérotte, du Service Promotion de la Santé de l'UNMS ; Chantal Vandoorne et Sophie Grignard, de l'APES-ULg (Bruxelles, 2004).

- Accès vasculaires (création de protocole, suivi des abords vasculaires,)
- Education patient
- Programme sport et dialyse (utilisation du vélo en lit)
- Métabolisme phospho-calcique
- Nutrition (suivi nutritionnel des patients faisant ou non du vélo au lit avec apport protéiné, avantage ou non?)
-

En 2015-2016, le projet suit son cours et c'est dans le secteur mère-enfant que l'implantation continue notamment dans l'unité de soins intensifs néonataux et en pédiatrie sur l'Hôpital Civil Marie Curie.

Nous sommes dans la phase d'appropriation du projet, où l'équipe commence à se positionner dans les pétales.

En pédiatrie, la première présentation s'est faite en juin 2017 et en 2018 la Marguerite est en pleine floraison.

Quels sont les bénéfices de la marguerite pour le patient et les équipes de soins:

- Equipe dynamisée
- Collaboration médicale et avec d'autres services ren-
- Cohésion de l'équipe dans les projets
- Renommée du service (publication, poster)
- Communication médico-infirmière développée et optimisée
- Développe le rôle autonome de l'infirmière et leur capacité de gérer un projet
- Permet aux porteurs des pétales de devenir experts dans leur domaine, reconnus par leurs pairs. Les patients et l'équipe font appel à eux en cas de question ou de problème, cette reconnaissance est valorisante et stimulante.
- Mise en valeur/utilisation des bonnes idées, de la créativité des infirmières du terrain
- Amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des patients

Nous avons aussi rencontré des difficultés :

La difficulté principale réside dans le temps à trouver pour travailler sur le pétale. Ensuite, l'équipe n'a pas l'habitude de présenter le fruit de son travail. Il faut parfois imposer la diffusion du groupe de travail.

Il est nécessaire de trouver le binôme médical qui assoit l'efficacité du pétale.

En 10 ans, le projet a évolué :

- Chaque pétale est supervisé par un néphrologue, le travail médico-infirmier est constant
- Certains pétales sont intersites Hôp.Civil Marie Curie/Mambourg/Vésale/Chimay (échanges, travail commun): les voies d'accès, Calcium-phosphore, ...
- Collaboration et échange entre les équipes de dialyse et d'autodialyse sont quasi quotidiens
- Projet de co-construction avec les patients dialysés pour améliorer l'organisation des services de santé ; en collaboration avec l'Ecole de Santé Publique de l'ULB.

En conclusion, nous pouvons citer Mme Lothier :

« Franchement, je pense que personne ici ne voudrait faire machine arrière, chacun en bénéficie, patient, infirmière et médecin. Cette approche est vraiment très stimulante et bénéfique pour le patient car génératrice de progrès. »

J'espère pouvoir planter cette marguerite dans d'autres services et qu'elle puisse s'épanouir comme en dialyse. Chaque équipe est un terrain de culture en friche. Avec de la collaboration, de la communication, de la reconnaissance du travail effectué, chaque équipe est capable de développer SA marguerite.

Bibliographie:

Adaptation du guide « Comment créer un outil pédagogique en santé : quide méthodologique » de Catherine Spièce et Maïté Frérotte, du Service Promotion de la Santé de l'UNMS ; Chantal Vandoorne et Sophie Grignard, de l'APES-ULg (Bruxelles, 2004).

M-C Céran

Infirmière chef de service (inter-site) Site Marie Curie Chaussée de Bruxelles, 140 6042 Charleroi. Site Vésale Route de Gozée, 706

6110 Montigny-le-Tilleul.

Tél. Vésale/Charleroi: 071/92.00.76

e-mail: marie-claire.ceran@chu-charleroi.be

Ça y est, le crowdfunding des Infirmiers de rue est lancé l

Ça y est, l'ASBL Infirmiers de rue lance son crowdfunding!

Voici le projet en quelques mots :

Sortir de la rue, c'est possible aussi à Liège!

Ayant travaillé à Liège avec des personnes sans-abri pendant plus de deux ans, Fanny Caprasse et Camille Delvoye, toutes deux infirmières, ont mis en évidence un réel manque de travailleurs médicaux dans les rues.

La création d'un groupe de travail, avec les acteurs de terrain, leur a permis de réaliser une cartographie du réseau liégeois et, d'ainsi, cibler les priorités : rendre la personne actrice de sa santé et lui permettre un accès aux soins.

La présence de professionnels de la santé, en contact direct avec le milieu de vie des personnes sans-abri, demeure cruciale.



Leur entrée dans le Venturelab et la prise de contact avec l'équipe d'Infirmiers de rue (IDR) de Bruxelles ont rendu possible la concrétisation de ce beau projet.

En effet, l'ASBL bruxelloise ouvrira une antenne Liège en mai 2019.

Fanny et Camille travailleront sur le terrain au contact des personnes sans-abri.

Gaïd Prigent, quant à elle, occupera le poste de gestionnaire du projet.

Emilie Meessen et Pierre Ryckmans en seront respectivement la coordinatrice et le médecin responsable des patients.

Comme déjà démontré à de multiples reprises par Infirmiers de rue de Bruxelles, un accompagnement intensif basé sur une approche par l'hygiène et la valorisation des ressources de la personne permettra une réinsertion durable en logement.

Afin de couvrir les premiers frais de fonctionnement, tels que du matériel de soins et d'hygiène, l'équipement pour sillonner les rues liégeoises par tous les temps, l'aménagement de notre local, etc., 15 000 euros sont nécessaires.

Infirmiers de rue a besoin de vous pour créer l'antenne liégeoise !

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. »

Nelson Mandela

Participez dès maintenant à ce crowdfunding en allant à l'une de ces adresses :

FR: https://www.gingo.community/fr/idr NL: https://www.gingo.community/nl/idr EN: https://www.gingo.community/en/idr

Sachez aussi qu'à partir de 40 euros, votre don est déductible fiscalement.

Pour mieux comprendre et suivre le projet, je vous invite à visiter ces liens:

- la page Facebook des Infirmiers de rue : https://www. facebook.com/infirmiersderue/
- le site : http://www.infirmiersderue.org/

Je me réjouis de voir nos soutiens se mobiliser pour la concrétisation de ce beau projet et je vous remercie déjà!

Emilie Meessen (co-coordinatrice et co-fondratrice d'Infirmiers de rue)

Quoi de neuf chez Infirmiers de rue?

Premières maraudes à Liège

Ça y est, l'antenne liégeoise d'Infirmiers de rue est opérationnelle!

En effet, l'équipe a effectué ses premières maraudes et a déjà accompagné des patients vers les centres médicaux et d'hygiène.



C'est le cas de Monsieur B., qui s'est rendu à la Fontaine avec Fanny et Gaïd. Il y a bu guelgues cafés bien chauds, a pu laver ses vêtements et prendre une douche. Après un passage chez le coiffeur, ils se sont rendus à son rendez-vous médical.

Petit à petit, la confiance s'installe et le lien se tisse. Les prochaines rencontres seront certainement très enrichissantes et la situation de Monsieur devrait évoluer de manière positive.

La stagiaire témoigne

Anaïs, étudiante infirmière en stage chez Infirmiers de rue, raconte sa première maraude avec notre collèque Laetitia.

Aux abords d'une gare, un monsieur sans-abri, inconnu de notre service, fouillait les poubelles. Laetitia l'a abordé de façon très naturelle.

Le Monsieur lui a demandé: «Pourquoi vous venez me parler?».

Elle lui a répondu, simplement: « Je vois que vous fouillez les poubelles, je me dis que vous avez sans doute des difficultés, on peut peut-être en discuter!».

https://infirmiersderue.us11.list-manage.com/track/ click?u=faa546975897bda55fd0b163a&id=f924d496 db&e=34905fc038

Notre rapport d'activités annuel est désormais disponible!

Si vous vous demandiez ce que nous avons bien pu faire grâce à vous au cours de l'année écoulée, ou si vous êtes simplement curieux, allez y jeter un petit coup d'oeil. Cela en vaut la peine!

https://infirmiersderue.us11.list-manage.com/track/ click?u=faa546975897bda55fd0b163a&id=ecffc6549 6&e=34905fc038

The World's Biggest Sleep Out

Infirmiers de rue participe à l'événement de la campagne « World's Big Sleep Out » qui se tiendra à Bruxelles le 7 décembre 2019.

Pour une nuit, nous dormirons ensemble dans des lieux iconiques de plus de 50 villes à travers le monde pour créer la plus grande manifestation de solidarité et de soutien au monde avec les personnes sans-abri.

Rejoignez Will Smith, Dame Helen Mirren et plus de 50 000 personnes à travers le monde pour dormir à la belle étoile afin d'aider ceux qui n'ont pas le choix de faire autrement. Le but final de l'action est d'aider 1.000.000 personnes sans-abri à Bruxelles et à travers le monde.

Pour participer, vous pouvez simplement vous inscrire à l'événement officiel de Bruxelles. Mais vous pouvez également organiser votre propre événement dans votre jardin, lieu de travail, école, lieu de culte, etc.

https://infirmiersderue.us11.list-manage.com/track/clic k?u=faa546975897bda55fd0b163a&id=2c76adb13a&e= 34905fc038

Déjà trop de fleurs?

Une autre manière de nous soutenir

Un mariage en vue ? Félicitations!

Si vous le souhaitez, vous pouvez inviter vos convives à exprimer leur sympathie en réalisant un don à Infirmiers de rue au lieu d'offrir des fleurs.

Cela vous intéresse ? Envoyez un mail à info@idr-sv.org

Rubrique culinaire

RECETTE: « Déclinons la pomme de terre...



SALADE DE POMME DE TERRE **FACON RITZ-CARLTON**



Ingrédients pour 6 personnes :

800 g de pommes de terre à chair ferme (Charlotte, Belle de Fontenay, Amandine, etc..) - 3 branches de céleri blanc tranchées - 4 cuillères à soupe de mayonnaise - 4 cuillères à soupe de yaourt (style grec) - 2 cuillères à soupe d'oignons verts finement hachés - 1 cuillère à soupe de jus de citron frais - 1 cuillère à café de sucre - 2 cuillères à café d'estragon frais haché - Sel, poivre - 100 g de salade de blé

En cuisine :

- > Faire cuire les pommes de terre dans de l'eau salée avec la peau.
- > Oter la peau après cuisson et les découper en
- > Couper les branches de céleri en fins tronçons.
- > Mélanger le yaourt à la mayonnaise, ajouter le jus de citron et le sucre.
- > Mélanger les dés de pommes de terre refroidis et le céleri.
- > Ajouter l'émincé d'oignons verts et l'estragon préalablement haché
- > Mélanger l'ensemble des ingrédients.
- > Rectifier l'assaisonement.
- > Poser les feuilles de salade de blé au fond d'une assiette creuse, et les garnir de la salade de pommes de terre.
- > Cette délicieuse salade accompagnera à merveille vos grillades et peut constituer à elle seule, une délicieuse entrée pleine de fraîcheur. Bon appétit...

LA CÉLÈBRE PURÉE « JOËL **ROBUCHON** »



Ingrédients pour 6 personnes :

1 kg d'excellentes pommes de terre (ratte, cornes de gatte, etc...) de même calibre. - 250gr de bon beurre de ferme salé. - 25cl de lait entier de ferme . - Fleur de sel et poivre noir au moulin.

En cuisine:

La première partie de la recette consiste à cuire les pommes de terre en essayant qu'elles absorbent le moins d'eau possible. C'est pour cela que la purée est desséchée une fois passée au moulin à légume.

Dans un deuxième temps sont incorporés le beurre très froid et le lait très chaud qui vont donner le côté lisse et onctueux à la pomme de terre.

- > Laver les pommes de terre et les faire cuire à couvert dans 2 litres d'eau avec une cuillerée à soupe de gros sel pendant 25/30 minutes (départ eau froide, c'est cuit quand la pointe du couteau entre dans la pomme de terre sans forcer),
- > Pendant que les pommes de terre cuisent, couper le beurre en dés et le garder au réfrigérateur.
- > Égoutter, peler les pommes de terre chaudes et les passer au moulin à légumes avec la grille la plus fine au-dessus d'une casserole.
- > Faire chauffer le lait sans le faire bouillir,
- > Faire dessécher la purée obtenue à feu très doux en la remuant avec une spatule en bois (la vapeur de la purée s'évapore).
- > Incorporer le beurre et remuer énergiquement pour obtenir une purée très lisse.
- > Incorporer le lait chaud petit à petit en remuant à la purée à l'aide d'un fouet jusqu'à ce que la purée coule du fouet.
- > Poivrer et servir rapidement.
- > Ce plat « signature » du regretté Joël Robuchon ravira vos papilles et peut se suffire à lui-même. Bonne dégustation....

- vrez et faites cuire au micro-ondes, 10 à 15min. à 800 W. Elles doivent être cuites mais encore un peu fermes. Laissez tiédir.
- > Préchauffez le four sur th. 7 210°C et sortez-en le plateau.

Faites revenir les échalotes hachées 5 min. à feu doux dans un poêlon contenant l'huile. Versez le vin blanc et faites réduire presque entièrement

Coupez les pommes de terre en deux horizontalement et évidez-les avec une cuillère, de manière à obtenir des coques d'env. 5 mm d'épaisseur.

Ecrasez la chair dans un saladier avec 70gr de beurre et la crème fraîche. Ajoutez les échalotes, 200 g de crevettes grises, la ciboulette, du sel et du poivre. Mélangez, rectifiez l'assaisonnement et farcissez les demi-pommes de terre avec cette préparation.

Déposez-les sur le plateau du four recouvert de papier cuisson, ajoutez une petite noisette de beurre restant sur chacune et faites-les dorer 10 min, au four.

Répartissez les 100 g de crevettes restantes sur les pommes de terre et servez aussitôt, avec une

Cette savoureuse association constituera une excellente entrée. Si vous souhaitez la déguster en plat, vous pouvez doubler les proportions. Bonne dégustation...

ECRASÉ DE POMMES DE TERRE AUX CREVETTES GRISES



Ingrédients pour 6 personnes :

3 grosses pommes de terre (200gr/pièce) à chair ferme - 100gr de beurre de ferme salé -20cl crème fraîche à 35% - 10cl de vin blanc - 2 échalotes - 2 cuillères à soupe de ciboulette fraîche émincée - 300gr de crevettes grises épluchées - 1 cuillère à soupe d'huile d'olive - Sel et poivre

En cuisine

> Lavez et brossez les pommes de terre, piquezles et disposez-les en carré dans un plat. Cou-

du père « Effainibet Les conseils



Comme vous le voyez, les « pétotes » peuvent se décliner de toutes les façons. Par la présence du citron dans la recette, ie vous propose d'accompagner la salade par un sauvignon jeune et frais. Pour la noble purée, nous pourrions oser un champagne bien brut et pour l'écrasé aux crevettes, partons sur un riesling de bonne facture. A votre santé et vive les « pétotes »....

Bulletin d'adhésion

à compléter et à nous faire parvenir par mail : dallavalle.alda@gmail.com ou par courrier postal: 27 rue de HORIA - 7040 Genly

Nom:
Prénom :
116110111 .
N° national (obligatoire) :
Adresse:
Aultost .
Bte
Code PostalLocalité
Pays :
Тауз.
E-mail:
E-mail prof. :
Tél.:
GSM:
Fonction :
Lieu de travail :
Liou do davair.



FNIB Association sans but lucratif Siège social: Rue de la Source, 18

1060 Bruxelles

Site web: www.fnib.be E-mail: dallavalle.alda@gmail.com

> Membre effectif: 40€/an > Membre pensionné : **30**€/an > Institution : 150€/an > Etudiant en soins infirmiers **15€/an** (études de base) :

Merci de cocher dans la liste ci-dessous l'association membre de la fédération à laquelle vous souhaitez vous affilier. Vous avez également la possibilité de choisir une ou plusieurs affiliations complémentaires (le coût s'élève alors à 20 euros en plus par association supplémentaire choisie).

AFISCeP.be (Association	Francophone d'Infirmie	ers(ères) en Stomathérapie	e, Cicatrisation et Plaie	s Belgique)

- **AFITER** (Association Francophone Infirmiers et Technologues en Radiothérapie)
- AISPN (Association des Infirmiers Spécialisés en Pédiatrie et Néonatologie)
- **CID** (Coordination des Infirmières à Domicile)
- FNIB Bruxelles Brabant
- FNIB Régionale de Charleroi et du Hainaut oriental
- FNIB Liège Verviers Eupen (UPRIL)
- FNIB Namur Luxembourg (AINL)
- **SIZ-Nursing** (Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs)
- **FNIB Tournai-Mons-Centre**
- FIIB (Fédération des Infirmières Indépendantes de Belgique) Attention !!!! Pour tous les infirmières indépendants, veuillez en premier choix opter pour la FIIB puis une autre association en 2° choix... Sinon vous ne serez pas comptabilisés pour l'INAMI.

La FNIB Nationale se charge de transmettre votre/vos adhésion(s) complémentaire(s) et de reverser la/les fraction(s) de cotisation(s) correspondante(s) aux autres groupements.

Attention : de ce fait, un versement unique du total est à effectuer.

€

Le CHU Tivoli recrute



des infirmier(e)s bachelier(e)s et spécialisé(e)s pour tous les secteurs d'hospitalisation et médico-techniques.

Veuillez adresser votre CV et lettre de motivation à Madame Françoise HAPPART, Directrice du Département Infirmier.

CHU Tivoli Avenue Max Buset, 34 7100 La Louvière francoise.happart@chu-tivoli.be Infos: 064/27.66.54 www.chu-tivoli.be





Depuis 30 ans nous prenons soin de vous pour que vous puissiez prendre soin des autres.

Beaucoup de choses ont évolué positivement dans le secteur médical au cours de cette dernière décennie. Mais vous ne devez pas changer, ce qui est une bonne chose. Express Medical est ainsi depuis 30 ans déjà le coach professionnel de carrière pour les infirmiers et les infirmières.

Nous vous guidons tout au long de votre carrière vers différentes fonctions, places et expériences, en tenant compte de vos ambitions et besoins personnels. Avec Express Medical comme employeur permanent, vous vous concoctez une carrière variée et sur mesure, de vos jobs étudiants à votre pension. Nous veillons à ce que vous puissiez prendre soin des autres, depuis 30 ans déjà.

Rejoignez notre équipe! Expressmedical.be.





Votre partenaire en soins de santé.



Profitez de la vie, Vitatel veille sur vous!

